Déclaration du Représentant du Grand-Duché de Luxembourg au nom du Benelux

La présente déclaration à l'occasion de la quarante-deuxième session du Conseil des gouverneurs du FIDA est faite au nom des Gouvernements du Royaume de Belgique, du Royaume des Pays-Bas et du Grand-Duché de Luxembourg. Elle reflète la vieille tradition de collaboration du Benelux sur les questions de fond, au sein de l'Union européenne et dans le contexte international.

Le thème de la session 2019 du Conseil des gouverneurs est "L'innovation et l'entrepreneuriat en milieu rural".

Le FIDA a un rôle clé à jouer en soutenant les efforts engagés par les pays en développement pour réduire la pauvreté et promouvoir des moyens d'existence durables. La réduction de la pauvreté dans les zones rurales repose de plus en plus sur la capacité des populations rurales pauvres – et en particulier les femmes et les jeunes sans emploi ou sous-employés – à générer, diversifier ou compléter leurs sources de revenu dans le cadre de petites entreprises (transformation, commerce, fabrication et services, etc.). Pour favoriser le développement d'entreprises durables en milieu rural, il faut par conséquent une stratégie proactive visant à réduire les contraintes qui pèsent sur les entrepreneurs pauvres et à leur offrir, entre autres choses, des services professionnels adaptés.

Le FIDA en est convaincu et le prône depuis longtemps: les populations rurales peuvent renforcer leur résilience et prendre en charge elles-mêmes leur développement dès lors qu'elles ont accès aux financements, aux marchés, aux technologies et aux informations dont elles ont besoin.

Le Benelux félicite le Président du FIDA pour la clôture réussie de la Onzième reconstitution des ressources, qui va apporter au Fonds les moyens d'atteindre ces objectifs. Cela nécessitera non seulement de faire plus et d'améliorer les programmes existants, mais aussi de procéder différemment. L'investissement dans l'innovation, la technologie et le développement des petites entreprises va jouer un rôle crucial à cet égard.

Tout comme le FIDA, nous sommes convaincus qu'investir dans l'innovation et l'entrepreneuriat en milieu rural est un facteur essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable. Les jeunes agriculteurs sont des agents du changement efficaces, qui adoptent rapidement les nouvelles technologies. L'utilisation des technologies numériques offre d'immenses possibilités au regard du développement rural et de la sécurité alimentaire. Nous invitons par conséquent le FIDA à intégrer des applications numériques dans ses interventions en faveur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Dans le même ordre d'idées, nous nous félicitons du récent lancement par le FIDA du premier outil web au monde conçu pour collecter et partager des informations sur les solutions de développement agricole et rural mises en œuvre dans des pays en développement.

Par ailleurs, les États du Benelux saluent la création du Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole, qui sera officiellement lancé durant la présente session du Conseil des gouverneurs. En tant que modalité permettant de réaliser des investissements directs dans de petites et moyennes entreprises rurales et agricoles, ce fonds contribue de manière importante aux solutions destinées au "chaînon manquant".

Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds constitue un autre d'exemple d'initiative innovante qui combine des compétences financières acquises de longue date à des technologies modernes pour renforcer l'efficacité des services proposés aux communautés rurales.

Nous sommes conscients que 2019 sera une année cruciale pour le FIDA, avec la poursuite du processus d'examen et de modification de son architecture institutionnelle. Le renforcement de la viabilité financière du Cadre pour la soutenabilité de la dette, l'intensification de la collaboration du FIDA avec le secteur privé et le processus de demande d'attribution d'une note de crédit font partie de nos priorités.

Par ailleurs, nous comptons renforcer notre coopération en 2019 et au-delà, avec l'ensemble des États membres et la direction en vue d'améliorer les systèmes et les politiques de prévention et de répression de l'exploitation et des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel dans le secteur du développement.

Nous encourageons le FIDA à jouer un rôle de chef de file dans la concrétisation du Programme 2030, en étroite collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et les institutions financières internationales.

Nous souhaitons au FIDA tout le succès possible dans le cadre de ces initiatives.